



LA DIRECTION DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES

Demande d'exemption d'inscription

VISITEUR

Numéro d'inscription
du DMC

A – Critères d'admissibilité Un visiteur peut demander une exemption d'inscription seulement si une personne inscrite présente une demande.	
1. Nom de la personne inscrite	2. Type d'inscription <input type="checkbox"/> Nouvelle <input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Modification
B – Renseignements sur le visiteur	
3. Nom de famille	4. Prénom(s) (ne pas mettre d'initiales; <u>souligner le prénom usuel</u>)
5. Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	6. Citoyenneté
7. Nom de l'employeur (s'il y a lieu)	8. Adresse de l'employeur
C – Description des marchandises contrôlées que le visiteur examinera, possèdera ou transférera, y compris leur pays d'origine	
9. Description des marchandises contrôlées	10. Pays d'origine
D – Objet et durée prévue de la visite	
11. Objet de la visite	Durée prévue de la visite De _____ AAAA-MM-JJ À _____ AAAA-MM-JJ



E – Attestation du représentant désigné

Je soussigné, atteste que les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques, complets, corrects et que la personne visée est bel et bien un « visiteur », conformément à la définition contenue dans les instructions ci-jointes.

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

12. Adresse postale

Numéro de téléphone

Numéro de fax

Adresse électronique

QUICONQUE FAIT UNE FAUSSE DÉCLARATION OU UNE DÉCLARATION TROMPEUSE DANS CETTE DEMANDE D'EXEMPTION D'INSCRIPTION AU DMC COMMET UNE INFRACTION EN VERTU DE LA *LOI SUR LA PRODUCTION DE DÉFENSE* ET EST PASSIBLE D'UNE POURSUITE EN JUSTICE.

Déclaration dans le cadre de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*;

les renseignements que vous fournissez dans cette demande sont réunis dans le cadre de la *Loi sur la production de défense* (LPD) et seront archivés dans la banque de renseignements personnels numéro _____. Vous divulguez ces renseignements personnels conformément aux sous-alinéas 7(3)c.1(iii) et 7(3)h.2(i) de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents*. Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et peuvent être diffusés en application de l'article 8 de cette loi ou pour d'autres fins prévues dans la LPD.

Durée;

L'exemption d'inscription émise à un visiteur est valide pour une période allant jusqu'à trois ans suivant la date d'approbation de l'exemption.



LA DIRECTION DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES

Demande d'exemption d'inscription

Visiteur

Instructions pour remplir le formulaire

Renseignements généraux

Ce formulaire doit être rempli par le représentant désigné ou la personne inscrite. Le représentant désigné sera informé de l'acceptation ou du rejet de la demande.

Les demandes incomplètes entraîneront des retards ou pourraient même être rejetées.

Veuillez remplir toutes les sections. Si un élément ne s'applique pas à vous, écrivez « N/A » dans l'espace fourni à cette fin. Si vous manquez d'espace, vous pouvez utiliser une feuille supplémentaire et l'annexer à la demande.

Sections A et B

Compléter comme demandé.

Section C

La description des marchandises contrôlées doit être suffisamment détaillée pour dévoiler l'identité réelle des marchandises. Il faut éviter d'utiliser des noms commerciaux, des noms génériques ou tout autre terme général qui ne décrit pas adéquatement les marchandises.

Toutes les marchandises contrôlées doivent être inscrites en ordre numérique tel qu'indiqué dans la Liste des marchandises contrôlées.

Section D

Dans la case *objet de la visite*, indiquer des renseignements précis liés à un programme, à un projet ou à un contrat pour lequel le visiteur pourrait être appelé à examiner, à posséder ou à transférer des marchandises contrôlées. Veuillez indiquer la durée prévue de la visite.

Section E

Les représentants désignés sont responsables de veiller à ce que les visiteurs soient bel et bien des visiteurs aux termes de la Direction des marchandises contrôlées (DMC). Un visiteur est une personne physique qui n'est pas administrateur, cadre ou employé d'une personne inscrite au titre du Règlement sur les marchandises contrôlées et qui n'est pas citoyen canadien résidant habituellement au Canada, ni résident habitant normalement au Canada.

Pour plus amples renseignements, contacter 1-866-368-4646.



Toute modification à l'information contenue dans la présente demande doit être signalée rapidement à l'adresse suivante :

Poste :

LA DIRECTION DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES
A/S SALLE DE COURRIER PRINCIPALE
PLACE DU PORTAGE PHASE III 0B3
11 RUE LAURIER GATINEAU
3IÈME ÉTAGE
2745 RUE IRIS
OTTAWA ON K1A 0S5

Télécopieur :

(613) 948-1722